

CHENEBIER

2000



**BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**

N° 20

SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	2
Etat-civil.....	3
Les mariages.....	4
Les nouveaux habitants.....	5
Tarifs communaux.....	6
Les démarches administratives.....	7-8
Bubget Communal 1999.....	9-10
Délibérations du Conseil Municipal.....	11-12
Informations pratiques.....	12
Assainissement.....	13-14
Aménagement prairie.....	15
Repas paroissial.....	16
Le Comité des Fêtes.....	17-18
Les Amis de l'Ecole - Chenebier Animation.....	19-20
Le Club de l'Age d'Or.....	21
Section des Anciens Combattants.....	22
Les Sapeurs-Pompiers.....	23-24
Entente Sportive de la Haute-Lizaine.....	25-26
Judo-Club CH.....	27
L'Office National des Forêts.....	28-30
Calendrier des Fêtes.....	31

LE MOT DU MAIRE

L'année qui se termine aura marqué la fin de ce siècle.

En février, nous avons connu les inondations qui ont atteint un niveau préoccupant, l'eau passant sur les digues des étangs au risque de les voir se rompre. Puis sans gravité apparente l'éclipse de soleil au mois d'août. En fin d'année, nouvelles inondations, moins importantes mais la C.D. a été coupée plusieurs jours et enfin le 26 décembre, une tempête imprévue qui dévasta nos forêts, 11 000 mètres cube de bois par terre et certains arbres cassés. Une catastrophe écologique et économique, les cours chutent de 30 voire 50 % pour certaines essences et il faut exploiter avant le printemps au risque de voir nos arbres détruits par les insectes.

Je remercie toutes les personnes qui se sont investies pour que cette affaire soit menée à bien, les pompiers, le service municipal et les volontaires qui ont participé. Ce jour là, pas moins de 36 sorties ont été enregistrées par nos sapeurs.

1999 a vu aussi des modifications dans le personnel communal, Corinne Laurency employée jeunes ayant un travail plus adapté à sa formation a été remplacée par Valérie Piernet. Valérie qui gère la partie supérieure du bâtiment avec les locations de la Salle Communale a aussi un rôle d'assistance et d'entraide envers les associations et les personnes âgées qui peuvent avoir certaines difficultés administratives, n'hésitez pas, même si vous ne pouvez vous déplacer elle viendra à votre domicile. Pour le secrétariat, Mme Corinne Maire en congé de maternité a été remplacée par Mme Patricia Deblay.

Bien des travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, l'église sera définitivement hors d'eau, toit, crépissage et les abords du temple sont terminés.

La 4^o tranche d'assainissement finie, la 5^o tranche marchandée est attribuée à l'entreprise Monnier. Ces travaux doivent commencer en février comprenant le lotissement et le début de la rue d'Echavanne. La reprise de la voirie a commencé et nous devrions voir en 2000 des trottoirs dans la Grande Rue pour la sécurité des piétons. En effet, cette année sera basée sur la voirie, un gros effort devra être fait pour améliorer les déplacements dans le village.

Mais revenons un peu à l'assainissement, la station qui a été construite par le Syndicat d'Assainissement Intercommunal, que je préside depuis le décès de Monsieur Gérard Pierre, est sur le point d'être terminée, reste les essais à réaliser. Les personnes raccordables pourront le faire à la mi-mars 2000. Un grand soin devra être apporté à la réalisation des branchements, seules les eaux usées devront parvenir à la station. Lorsque le « top » sera donné vous devez venir en Mairie retirer un dossier et vous engager à réaliser les travaux suivant les normes. Une réunion d'informations sera organisée.

En ordre général, tout ce qui avait été projeté a été réalisé ou le sera début 2000 mais nous sommes contraints de subir et de respecter les formalités administratives.

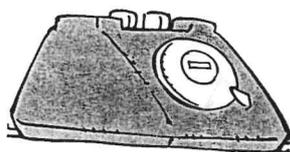
Je ne peux terminer mon propos sans citer tout ceux qui au cours de l'année ont participé à faire de Chenebier un village agréable à vivre.

Merci à toutes et à tous et continuons à faire de Chenebier un beau village de caractère qui saura rester simple dans ses choix...

Lionel HEMISSE

ETAT-CIVIL POUR L'ANNEE 1999

*Depuis neuf mois,
ils parlent de moi,
maintenant,
ils vont m'entendre...*



LES NAISSANCES

ANTHONIOZ-BLANC Axel né à Belfort le 16 avril
ALBERSAMMER Léa, Odile, Georgette née à Belfort le 21 avril

TSCHAN Anthony, Marcel, Roland né à Belfort le 6 mai
SOMMIER Victor, Robert, Pierre né à Belfort le 23 juin

COUDERC Alizée, Josie, Morgane née à Montbéliard le 7 septembre
ROCOPLAN Théo, Antoine né à Belfort le 30 septembre

LOMBARD Cécilia, Andrée, Monique née à Belfort le 4 décembre
BOHEME Juliette, Anne, Pauline née à Belfort le 14 décembre

NOS PEINES

Le 16 avril PIERRE Georgette
Le 21 juillet BOISAUBERT Brigitte

**A toutes les familles éprouvées par le deuil,
nous présentons nos sincères condoléances.**

LES MARIAGES 1999

BERTINELLI Raphaël
& BRESSIN Agnès
se sont unis le 26 juin



RENAUD Fabrice
& CUNY Dominique
se sont unis le 11 septembre



LES NOUVEAUX HABITANTS



M. et Mme Sylvain et Katy GIRARDIN et leur fils Raphaël
5, Chemin des Bouchures

Mlle Claudine CHAVEY et son fils Gary
5, Chemin des Bouchures

M. et Mme Laurent et Catherine CHAGNOT
3, rue du Pâtis

M. Joseph LAGARDE
1, Chemin du Grand Bois

Mlle Sandra DERLER et M. Didier VALDENAIRE et leur fille Mona-Lisa
6, rue de la Pommeraie

Mme LEDERMANN et son fils Merlin
14, Grande Rue

M. et Mme GUERRIN et leur enfant
7, rue du Verger au Roi

Mlle Isabelle PELLETIER
12, rue du Bois Battu

LES TARIFS COMMUNAUX

ANNEE 2000

Rappel des différents tarifs :

Ordures ménagères (prélevée en 2 fois) :

- 1 personne	425.00 F	- 5 personnes	1 485.00 F
- 2 personnes	690.00 F	- 6 personnes	1 750.00 F
- 3 personnes	955.00 F	- 7 personnes et plus	2 015.00 F
- 4 personnes	1 220.00 F	- Résidence secondaire	620.00 F

Révision des tarifs de l'eau pour 2000 :

Consommation :

- Prix du m ³	3.70 F
- Redevance fixe	120.00 F
- Branchement	2 900.00 F pour les maisons neuves

Révision des tarifs du local de distillation pour 2000 :

- Habitants	100.00 F la journée
- Extérieurs	140.00 F la journée

**TOUS LES REGLEMENTS DE FACTURES SONT A ADRESSER A LA
TRESORERIE au 2 Ter rue du 11 Novembre - 70400 HERICOURT -**

Location de salle polyvalente :

Le village :

Apéritif ou une journée de 8 H 00 à 20 H 00

- avec cuisine	700.00 F
- sans cuisine	500.00 F

Deux journées du samedi au lundi

- avec cuisine	1 200.00 F
- sans cuisine	750.00 F

Les extérieurs :

Apéritif ou une journée de 8 H 00 à 20 H 00

- avec cuisine	1 000.00 F
- sans cuisine	700.00 F

Deux journées du samedi au lundi

- avec cuisine	1 700.00 F
- sans cuisine	1 100.00 F

VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Elles sont variées, et peuvent par leur complexité être source de tracas pour chacun d'entre nous. Aussi, les informations suivantes, présentées avec une bonne lisibilité, faciliteront grandement vos démarches au quotidien.

Attention : Il est impératif d'apporter le **LIVRET DE FAMILLE** pour la délivrance des fiches familiales d'Etat civil.

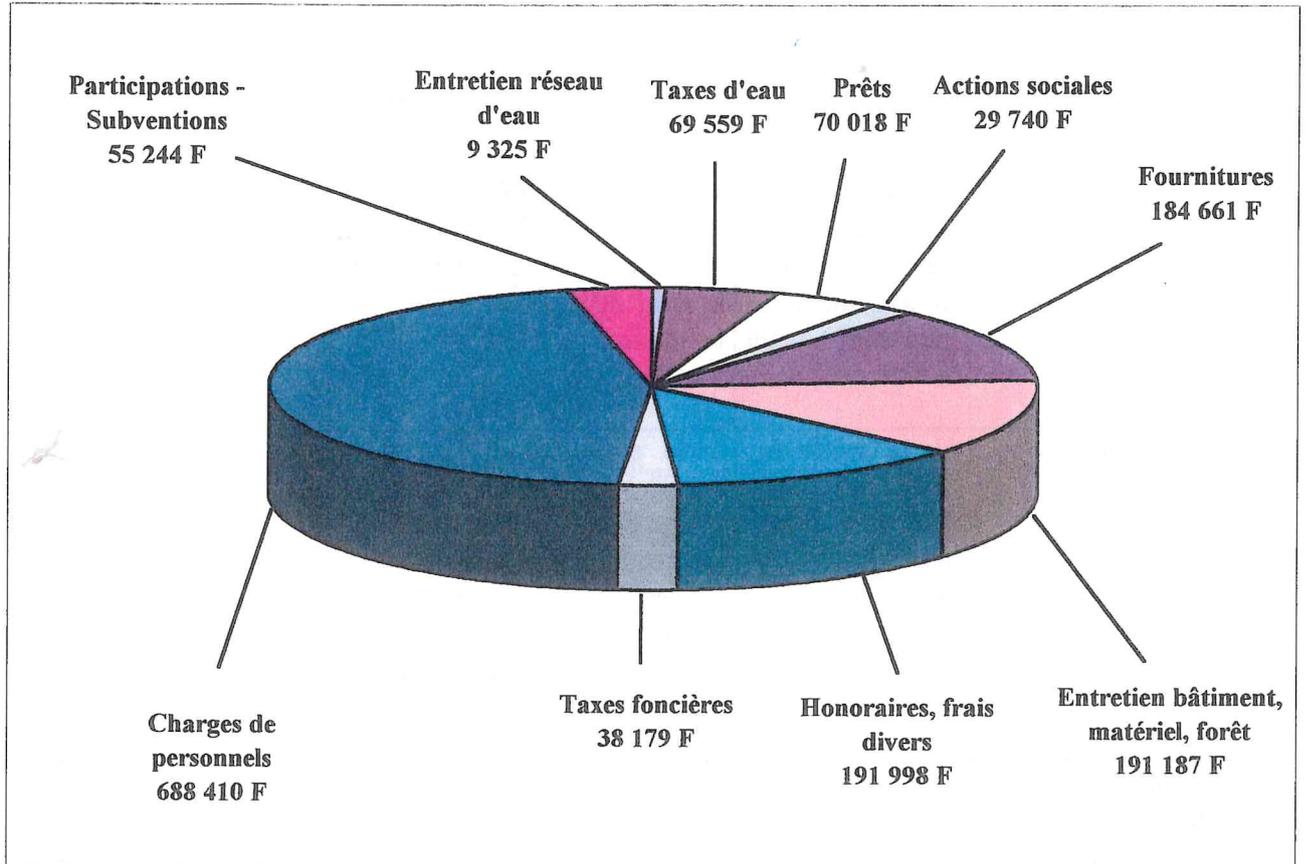
PAPIERS	DELIVRE	PIECE(S) A FOURNIR	VALIDITE	COUT
Fiche d'Etat Civil (individuelle ou familiale)	par toute Mairie	Livret de Famille, extrait de naissance ou carte d'identité française en cours de validité.	3 mois	gratuit
Fiche individuelle d'Etat Civil et de Nationalité Française	par toute Mairie	Carte d'identité française en cours de validité.	3 mois	gratuit
Carte Nationale d'Identité	à la Mairie du domicile	deux photos d'identité, Livret de Famille, deux justificatifs de domicile, acte de naissance, ancienne carte d'identité.	10 ans	gratuit
Passeport	à la Mairie du domicile	deux photos d'identité, timbre fiscal, l'ancien passeport et la carte d'identité, justificatif de domicile + le Livret de Famille	5 ans - renouvelable 5 ans -	timbre fiscal 400 F
Livret de Famille	à la Mairie du lieu de mariage	remis le jour de la célébration de mariage. En cas de perte, fournir l'Etat Civil des conjoints et des enfants.		
Duplicata du Livret de Famille	à la Mairie du lieu de résidence	date et lieu de mariage, date et lieu de naissance des enfants.		gratuit
Extrait d'acte de naissance, mariage, décès	à la Mairie du lieu de naissance de mariage, de décès	date de naissance, du décès ou du mariage, prénoms et nom.	3 mois	gratuit

Extrait d'acte de naissance de français nés à l'étranger	par le Service Central d'Etat Civil : 44941 NANTES Cedex	date de naissance, prénoms et nom.	3 mois	gratuit
Mariage	à la Mairie du domicile ou de la résidence d'un des futurs époux Se présenter à la Mairie un mois minimum avant la date prévue	extrait d'acte de naissance des futurs époux, certificats pré-nuptiaux, nom, prénoms, adresse, profession des futurs époux, certificat de contrat de mariage établi par le notaire.	3 mois 2 mois	gratuit
Certificat de nationalité française	par le Greffe du Tribunal d'Instance dont dépend le domicile	carte d'identité et Livret de Famille des parents. Pour les étrangers nés en France : - 1 extrait d'acte de naissance - 1 certificat de scolarité des cinq dernières années, - 1 certificat de manifestation de volonté.		gratuit
Autorisation de sortie de territoire pour mineur français voyageant seul	à la Mairie du domicile	Livret de Famille, carte d'identité de l'enfant, copie du jugement (en cas de divorce), demande à faire par le représentant légal.	6 mois	gratuit
Extrait de casier judiciaire	pour les personnes nées en France Métropolitaine et à l'étranger : Casier Judiciaire National, 107 rue Landreau 44079 NANTES Cedex	Joindre à la demande une fiche d'Etat Civil et une enveloppe timbrée. <u>Observations</u> : - délai de 8 à 15 jours.	3 mois	
Permis de construire	à la Mairie du lieu de construction - Services Techniques -	Pour toute construction supérieure à 20 m ² ou extension de l'existant		
Déclaration de travaux	à la Mairie du lieu de construction - Services Techniques -	Pour toute construction n'excédant pas 20 m ² ou modification de l'existant - ouverture fenêtre, ravalement... -		

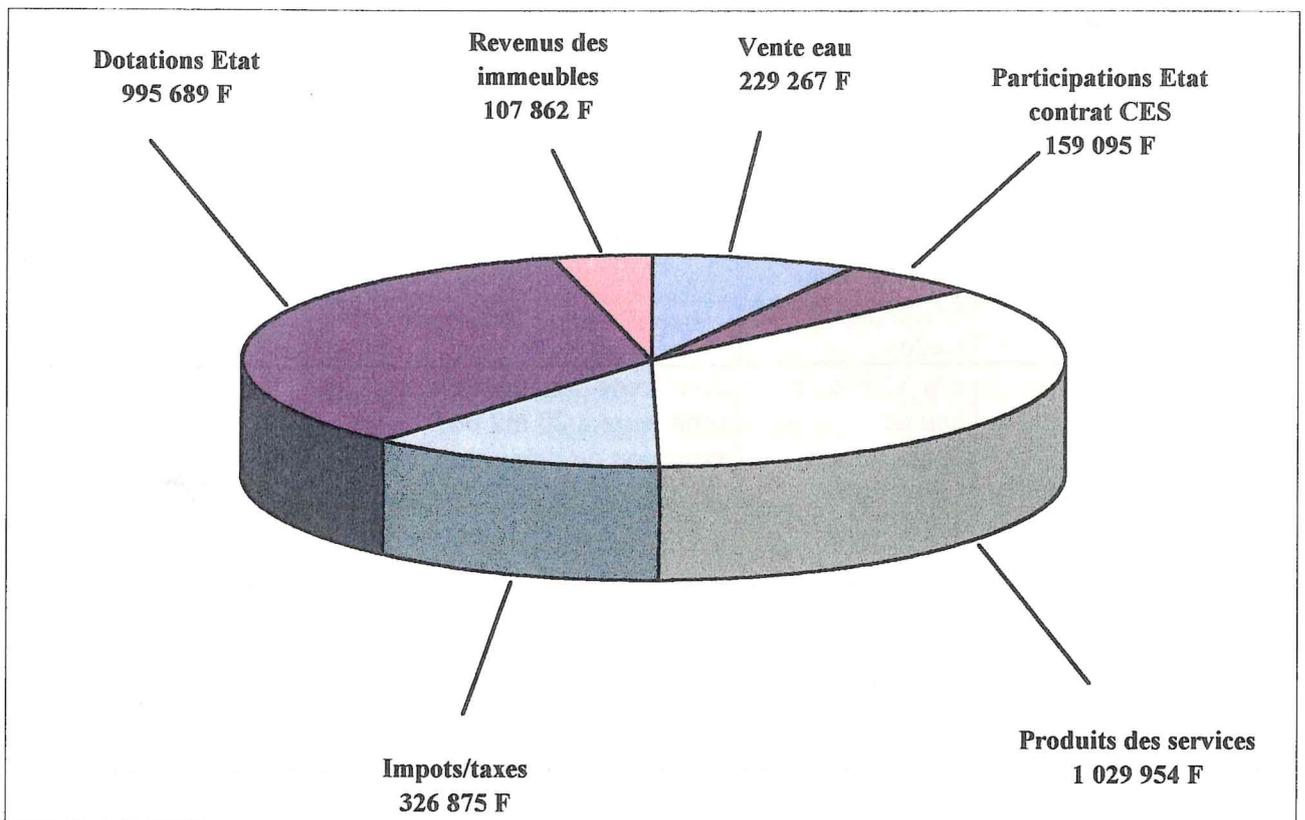
BUDGET COMMUNAL 1999

Fonctionnement

Dépenses



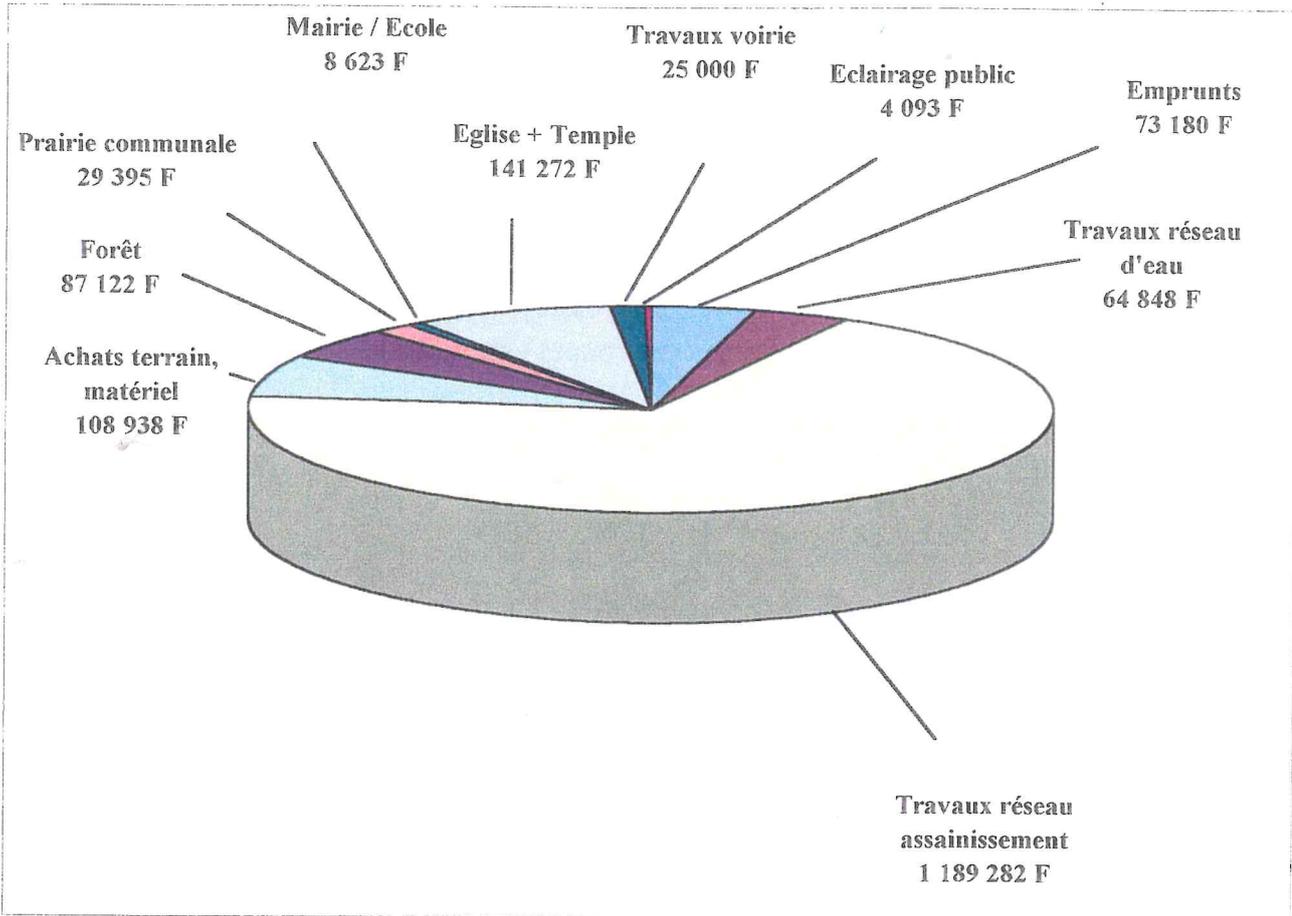
Recettes



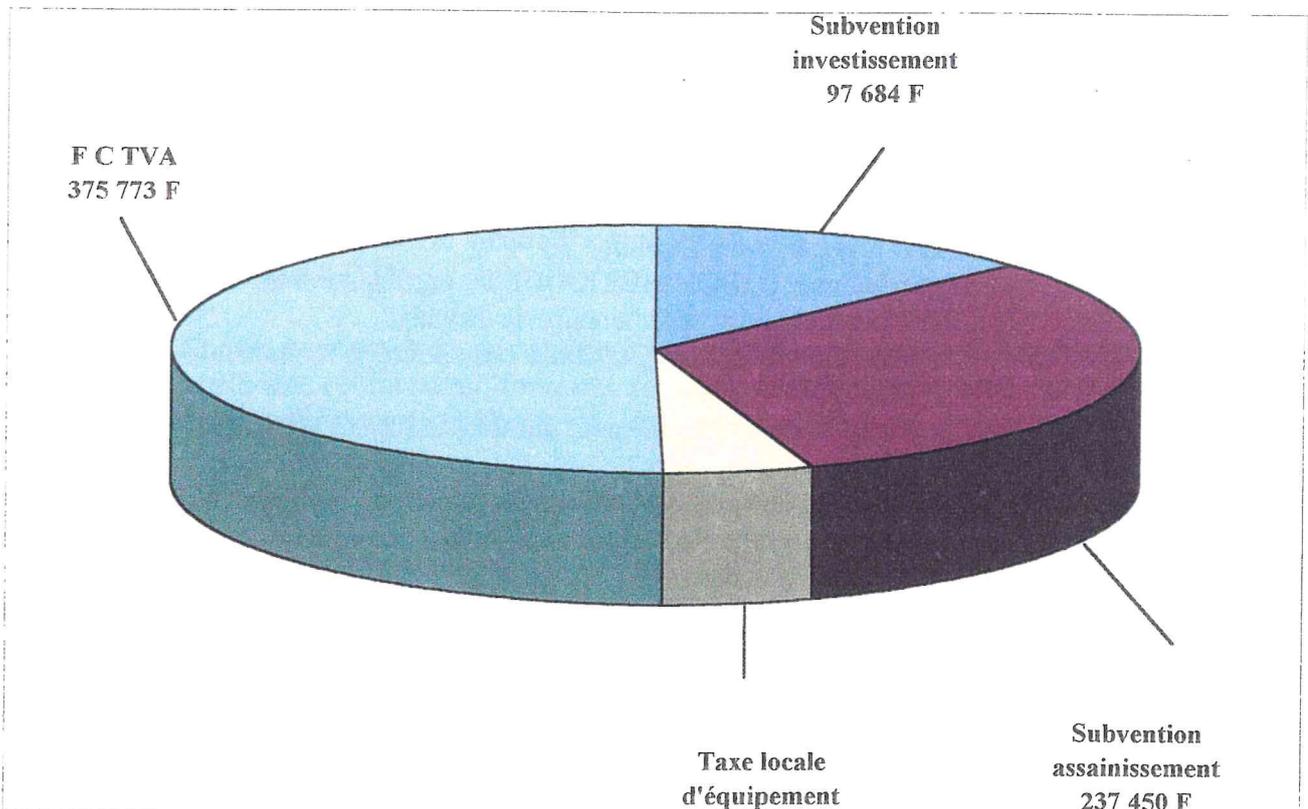
BUDGET COMMUNAL 1999

Investissement

Dépenses



Recettes



DELIBERATIONS 1999

JANVIER

- Révision des tarifs de l'eau
- Aménagement prairie : enfouissement des lignes électriques
- Convention déneigement des routes départementales en traverses d'agglomération
- Création de 3 ateliers de soutien scolaire

FEVRIER

- Révision des tarifs de la redevance des ordures ménagères
- Renouvellement bail Association Communale de Chasse Agrée
- Assiette et destination des coupes - Exercice 1999 -

MARS

- Vote du compte administratif 1998
- Vote des 4 taxes locales
- Vote du budget primitif 1999
- Achat de terrain à Mme REBILLARD

AVRIL

- Programme de travaux en forêt - Exercice 1999 -
- Autorisation de dépôt de permis de construire de la station d'épuration intercommunale
- Concession d'eau en forêt d'Etobon

MAI

- Dépôt de permis de construire - Abri jeunes
- Création du poste d'ATSEM

JUIN

- Equipement informatique des écoles
- Rapport du service des eaux - Exercice 1998 -
- Renouvellement des contrats d'assurance communaux
- Choix d'un architecte pour l'abri-jeunes
- Demande d'adhésion au syndicat des eaux de CHAMPAGNEY
- Convention DIALEGE avec EDF
- Contrats de bucheronnage 1999

AOUT

- Projet de réfection ONF du CHEMIN DES ETANGS
- Création du plan d'eau de la prairie communale : approbation de l'APD (Avant Projet Détaillé)
- Ligne de bus ETOBON/HERICOURT : participation au déficit
- ONF : programme supplémentaire de travaux
- Renouvellement de la concession d'eau en forêt communale d'ECHAVANNE
- Contrat local de développement durable du Pays d'Héricourt

SEPTEMBRE

- Demande de subvention pour l'aménagement du parking 8 places
- Remise aux normes électriques du bâtiment communal
- Crépiage de l'église

OCTOBRE

- 5° tranche de l'assainissement - rue de la Pommeraie -
rue d'Echavanne
- Parking de l'école soit 19 places
- Demande de couverture par le réseau de télécommunication

DECEMBRE

- Création de trois ateliers de soutien scolaire
- Achat d'une sableuse
- Sécurité de l'entrée ouest du village
- Réfection du clocher
- Achat de terrains à M. MAJZA Bernard



INFORMATIONS PRATIQUES

Jours et horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

MARDI	de 8 H 30 à 11 H 30 / de 13 H 30 à 16 H 30
MERCREDI	de 18 H 00 à 20 H 00 Permanence du Maire
JEUDI	de 8 H 30 à 11 H 30
VENDREDI	de 8 H 30 à 11 H 30

Horaires d'ouverture de la Poste :

Tous les jours sauf le samedi de 14 H 30 à 15 H 30

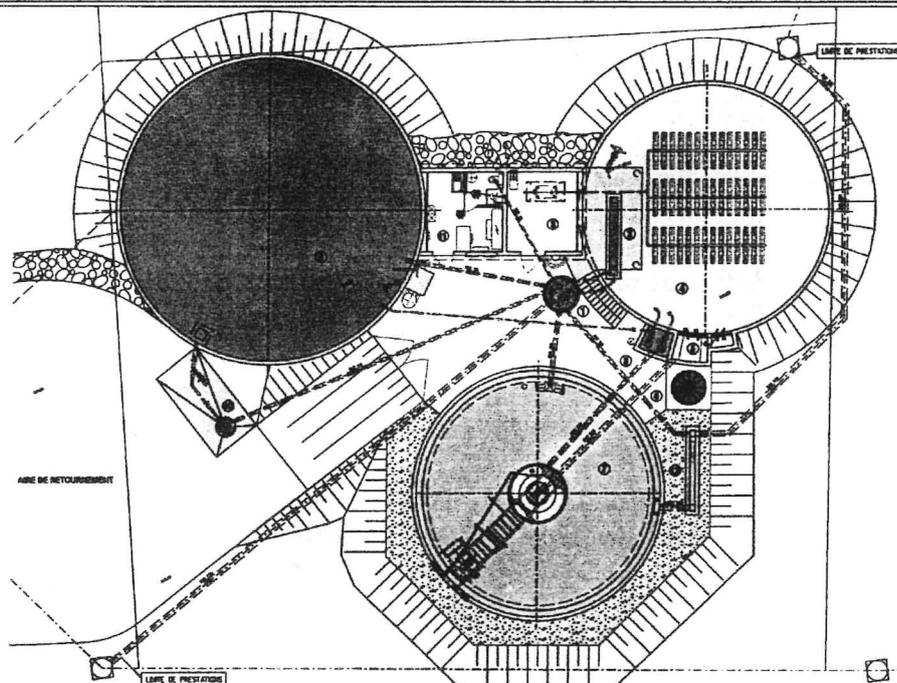
Planning de ramassage des Encombrants à CHENEBIER (Année 2000) :

- Le mercredi 15 mars
- Le mercredi 12 juillet
- Le mercredi 11 octobre

La collecte aura lieu le mercredi matin de 7 H 00 à 12 H 00, prière de déposer vos encombrants avant 7 H 00.

Déposer tous les objets ne pouvant être apportés par vous même à la déchetterie soit : Matelas, cuisinière, réfrigérateur, fourneau, sommier, congélateur, mobilier, objets métalliques importants (hors carcasse de voiture).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT



3 TRANCHES DE TRAVAUX CONCERNENT ACTUELLEMENT NOTRE SYNDICAT
Avec des participations financières différentes en fonction des communes concernées.

1° LE COLLECTEUR AMONT

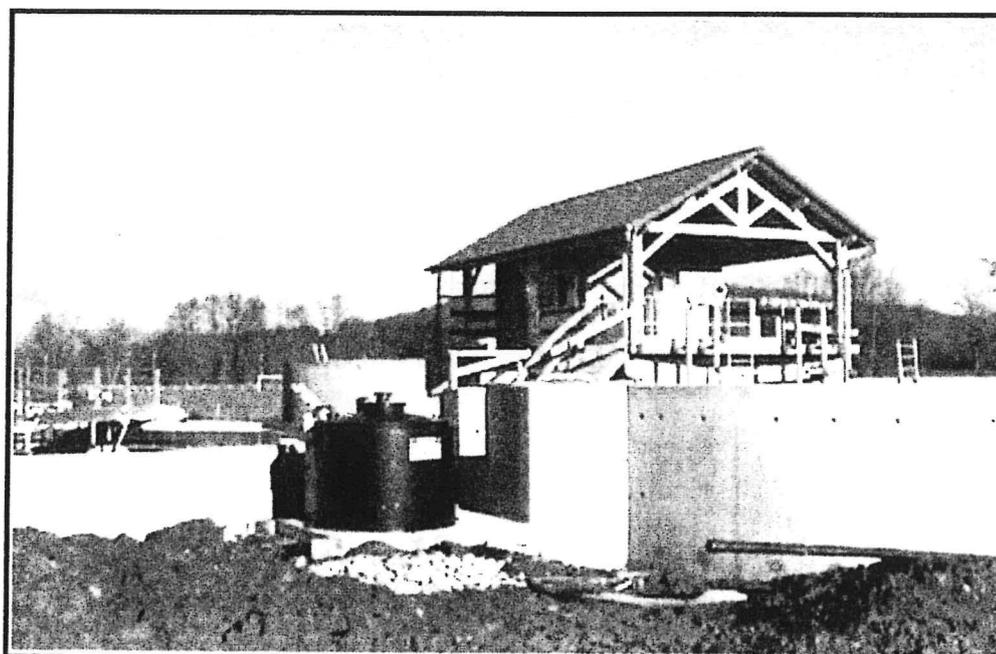
Expliqué dans un langage moins technique, c'est la canalisation générale qui chemine le long de la LIZAINE et qui transporteront les effluents des communes de FRAHIER et ECHAVANNE jusqu'aux limites de la commune de CHENEBIER.

2° LE COLLECTEUR AVAL

Ce collecteur, est le prolongement du collecteur amont, il part de la limite de la commune de CHENEBIER, est va alimenter la station d'épuration

3° LA STATION D'EPURATION

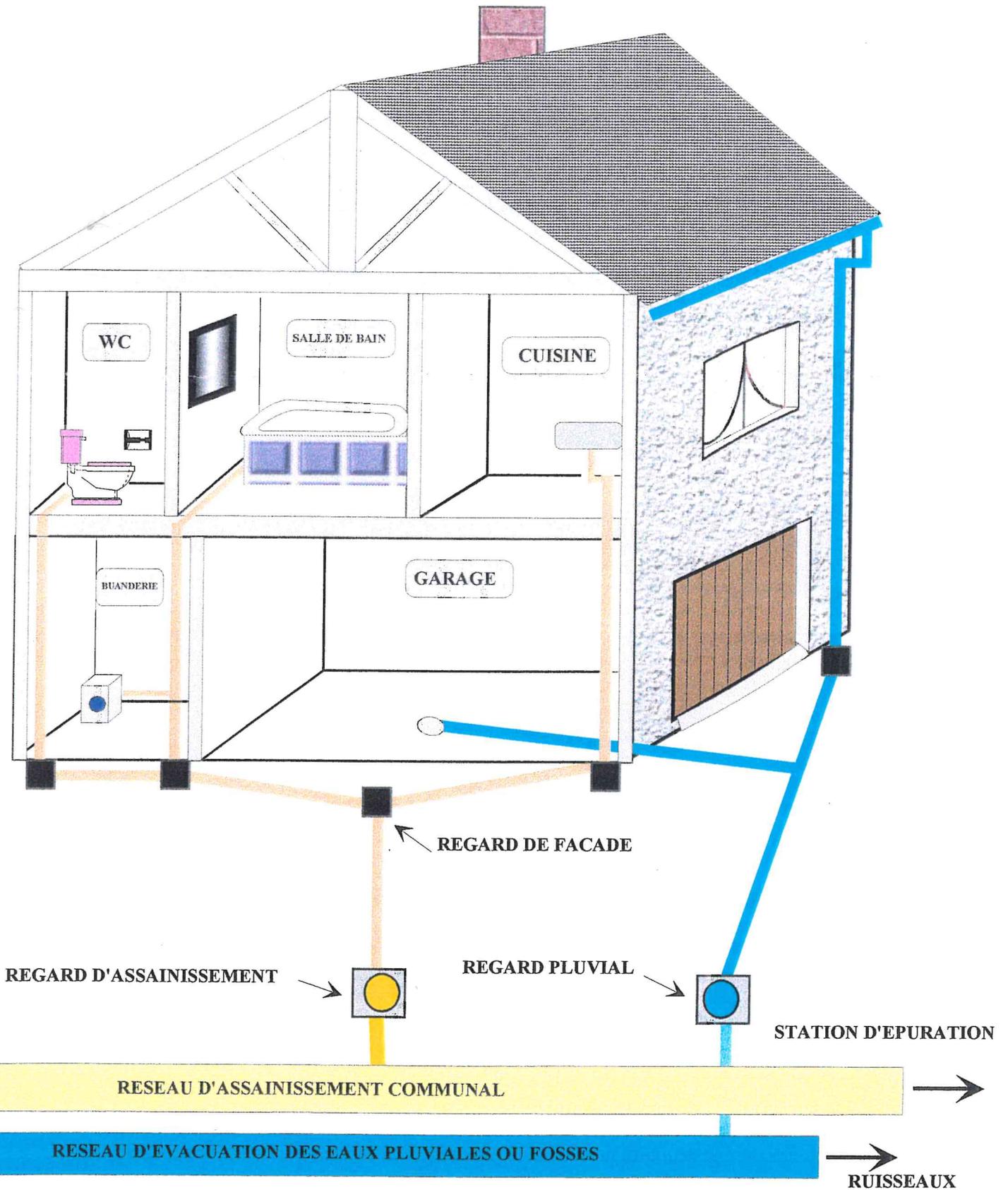
Elle assurera par traitement biologique la dépollution des eaux usées.



Après 6 mois de travaux l'esquisse de notre futur station d'épuration des eaux usées, devient réalité.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

SCHEMA DE RACCORDEMENT



**MODALITES TECHNIQUES DE REALISATION DE LA PARTIE
PRIVEE DU BRANCHEMENT DES EAUX USEES
(à lire très attentivement)**

- Il est rappelé que le réseau public d'assainissement est de type séparatif.
- Les eaux usées et les eaux pluviales devront donc être séparées et évacuées par deux réseaux distincts.
- Les eaux usées sont constituées uniquement :
 1. Des eaux ménagères (lavage, toilette, cuisine)
 2. Des eaux vannes (urines et matières fécales)
- Les canalisations de raccordement au réseau d'eaux usées devront être parfaitement étanches, ceci afin d'éviter :
 1. D'une part, les risques de pollution de nappe phréatique,
 2. D'autre part, l'introduction des eaux parasites (par drainage ou récupération des eaux pluviales) qui nuit au bon fonctionnement de la station d'épuration.
- Le raccordement sera effectué sur la boîte de branchement (installé par le service d'assainissement).
- Ce raccordement sera réalisé au moyen de tuyau en PVC ou en fonte.
- L'emploi de tout autre matériau est proscrit. Les emboîtements des tuyaux devront être parfaitement étanches.
- Le diamètre minimal des tuyaux sera de 125 PVC CR4.
- Il est souhaitable que la pente soit uniforme et supérieure ou égale à 3 % sauf avis du service d'assainissement.
- La pose des tuyaux devra être rectiligne (en cas d'impossibilité majeure, des regards intermédiaires étanches, en béton ou en PVC de dimension intérieure minimale de 40 x 40 cm, devront être disposés aux changements de direction).
- Ces tuyaux devront être posés sur un lit de gravillons de 10 cm et recouvert d'une épaisseur minimale de gravillons de 10 cm.
- La fosse septique éventuelle devra être débranchée et vidangée.
- Les fouilles ne pourront être refermées qu'après contrôle du service d'assainissement, qui devra être informé de la date d'achèvement des travaux par le demandeur.
- En cas de non-conformité du branchement aux prescriptions ci-dessus, le service d'assainissement se réserve le droit de refuser son raccordement au réseau public, par la mise en place éventuelle d'un obturateur.

NB : un plan des installations devra être joint à la présente demande.

En cas de construction nouvelle, ce plan devra être annexé en trois exemplaires à la demande de permis de construire.

REPAS PAROISSIAL



Le traditionnel repas de la Paroisse Protestante s'est déroulé à la salle des Fêtes de CHENEBIER le Dimanche 4 Juillet 1999.

C'est plus d'une centaine de personnes du village et des environs qui avait répondu à cette invitation. Une équipe de bénévoles avait préparé un repas fort apprécié de tous.

L'après midi continua par une loterie bien achalandée qui fût un moment de détente et d'échange.



Cette manifestation, dont le succès se renouvelle chaque année, encourage les organisateurs à poursuivre cette formule.

Merci à tous !... et rendez-vous au Dimanche 2 Juillet 2000.



L'équipe d'organisation

JANVIER

Silence, le jardin se repose ! Le froid l'a engourdi et votre petit domaine joue les marmottes. Ne dérangez pas les plantes en repos car elles ont besoin de ce sommeil hivernal. Avec la nouvelle année qui commence nous vous la souhaitons bien fleurie et bien verte, prenez toutes sortes de sages résolutions pour avoir le plus beau des jardins.



JUILLET

Les grands abandons font les grandes tristesses. Traduisez par: les départs en vacances sont catastrophiques pour les jardins. Comme pour vous donner des remords de partir loin de lui, votre jardin continue sur sa lancée et produit à pleins paniers. C'est l'heureux temps où l'on célèbre la Sainte Abondance, où l'on sort les bœufs pour mettre le verger en confitures, et le potager en conserves de toutes sortes. Restez donc avec votre jardin de juillet, car il est bien sympathique.

FEVRIER

Méfiance, le printemps s'annonce parfois dans quelques régions favorisées, mais l'hiver est toujours là (surtout au Canada). Soyez donc sur vos gardes durant ce mois très court et traître dans les régions tempérées. Il peut vous réserver des coups de froids cruels. Même si les perce-neige, les crocus et autres fleurs d'hiver s'épanouissent, même si les camélias ouvrent leurs fleurs superbes, le printemps n'est pas encore là. Dans certaines régions, le réveil de la nature est tout proche, mais restez prudent. C'est le meilleur conseil que nous puissions vous donner pour clore l'hiver en beauté.



AOÛT

Août, c'est Fructidor le bien nommé, le mois des fabuleuses récoltes. Encore plus qu'en juillet, les fleurs gonflées de soleil et de chaleur affichent de belles rondeurs, les fruits leur font concurrence, surpassés par les légumes qui deviennent heureux et sont bien ronds, bien bons... Vous raterez tout cela si vous partez en vacances en août. Si vous restez, entre deux siestes, effectuez quelques travaux pour maintenir votre jardin en pleine forme !

MARS

Plus question de rester au coin du feu à rêver. Mars, c'est le réveil du jardin et la reprise des travaux. Avec le soleil qui réchauffe peu à peu la terre, beaucoup de tâches, comme les semis, vont pouvoir commencer. C'est la renaissance, mais c'est aussi un mois où vous devez faire preuve de bon sens: tout dépend du soleil et de la situation de votre jardin. Réveillez-vous, certes, mais pas trop brutalement. Rappelez-vous que le début véritable du printemps arrive au début du mois de mars dans les régions méditerranéennes, au milieu du mois de mars sur les côtes atlantiques d'Europe, en avril dans les autres régions et fin avril-début mai au Québec.



SEPTEMBRE

La première quinzaine de septembre sent encore l'été, la deuxième annonce doucement l'automne. Savourez le charme de la demi-saison : les sensations sont moins violentes, les goûts moins forts, les fleurs plus douces... Votre jardin baigne dans une brume vaporeuse qu'on dit encore de chaleur, et il semble heureux. Profitez-en au maximum, car bientôt l'automne, le vrai, sera là... Et si vous habitez dans une région froide, commencez les travaux de protection et de nettoyage effectués ailleurs aux mois d'octobre et de novembre.

AVRIL

Tout sourit en avril et tout promet de rire. Victor Hugo ne disait-il pas qu' «Avril en masque bleu sourit à l'horizon». Mais le jardinier, lui, rit jaune; c'est qu'il est débordé en ce mois d'avril. Le potager le réclame, le verger ne peut se passer de lui... et il y a tout le reste : les fleurs à préparer, la pelouse à semer, le gazon à tondre... Un mois vraiment jardinier, durant lequel la nature est en fête, tandis que les Canadiens, eux selon la région où ils vivent, effectuent encore les travaux de préparation de février-mars.



MAI

Enfin un joli mois. Trois saints de glace (Mamert, Servais et Pancrace) vont avoir raison des dernières gelées aux alentours du 15, alors qu'à Montréal et à Québec c'est la fin « officielle » (selon les statistiques) du gel, soit entre le 4 et le 12 mai. Il faudra alors faire une cour assidue à votre jardin, car il est dans une forme très prometteuse. "Une multitude de travaux vous attendent, les uns bien agréables, les autres moins. Ne triez pas le bon grain et l'ivraie, et jardinez à tout prix, pour que votre jardin et ses jeunes plantes tiennent leurs promesses jusqu'à l'année prochaine (ou jusqu'à ce que la neige efface tout).

JUIN

Le mois récompense, là où la saison de croissance a commencé en mars. Celui des rosés, des cerises, celui des vivaces merveilleuses, des grimpances comme les clématites... Le potager, lui aussi donne toutes les satisfactions : les légumes se sont arrondis, les premières fraises sont là, les fines herbes abondent, bien tendres, bien vertes... C'est en juin que l'on tombe amoureux de son jardin, et il est vrai qu'en ce mois privilégié — le plus agréable de l'année si la météo ne vient pas nous contredire — tout est charme. Les parfums du jardin, les longues soirées, les débâches de fleurs... Soyez fier de vous mais ne vous reposez pas sur vos lauriers: trop de bestioles n'attendent que votre négligence pour dévorer vos plantes...

COMITÉ DES FÊTES

Cette année, la Fête de la Fleur et du Jardin aura lieu le **Dimanche 30 avril 2000**

OCTOBRE

Votre jardin va pleurer de toutes ses feuilles l'été déjà loin... Oubliez le côté fastidieux de la chose, à savoir le ramassage des dites feuilles, pour ne voir que le spectacle flamboyant des arbres en automne: de l'or, du pourpre, de l'ocre, qui se mêlent harmonieusement. C'est la fin d'une saison...

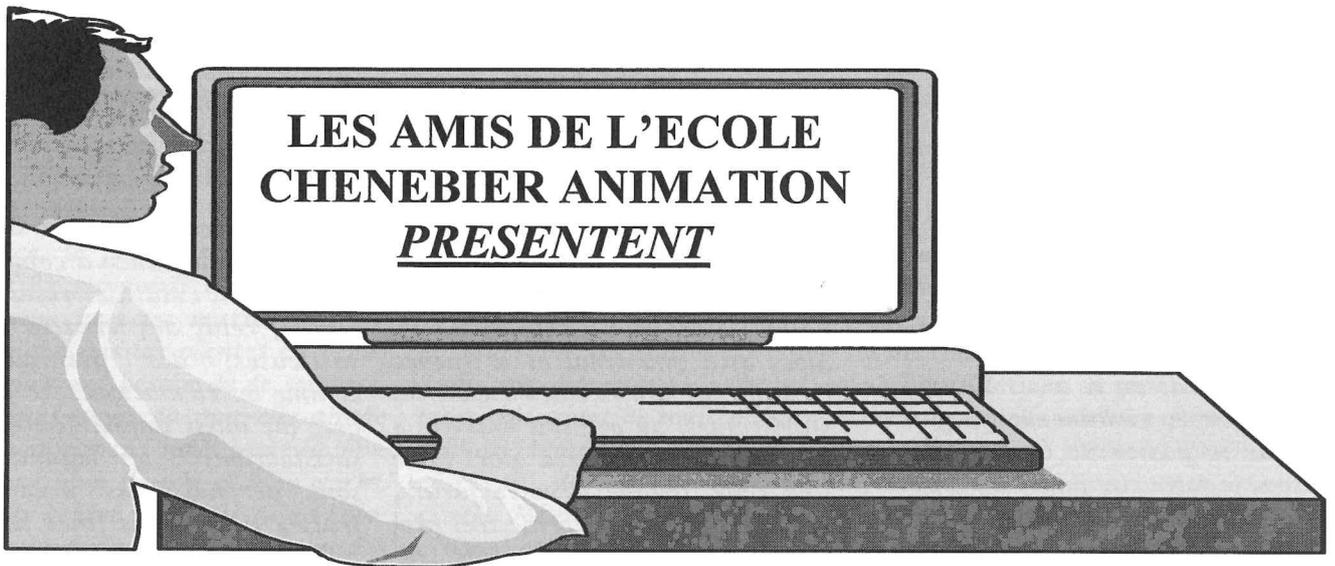
Finissez les récoltes de fruits et légumes, faites le maximum de provisions pour l'hiver et profitez des dernières belles journées, pour mettre votre jardin en parfait état. Pour affronter sans sourcil les frimas, il doit être en superforme, bien soigné, bien nourri : il résistera ainsi beaucoup mieux aux intempéries et aux maladies.

NOVEMBRE

Voici un mois pas très drôle! Il commence par la Toussaint, et se termine par le Jour des Trépassés. Quant au temps, il n'est guère plus souriant: vent, pluie, brume, brouillard, froid avec parfois de la neige en prime et des inondations. Même s'il n'y a pas d'été de la Saint-Martin, occupez-vous de votre jardin, car il y a "beaucoup de choses à faire en novembre. Selon la tradition, les plantations vont occuper tous vos loisirs. Dans les régions froides, ces travaux ont déjà dû être effectués et il s'agit maintenant de penser surtout à la protection de vos plantes qui passent l'hiver à l'extérieur.

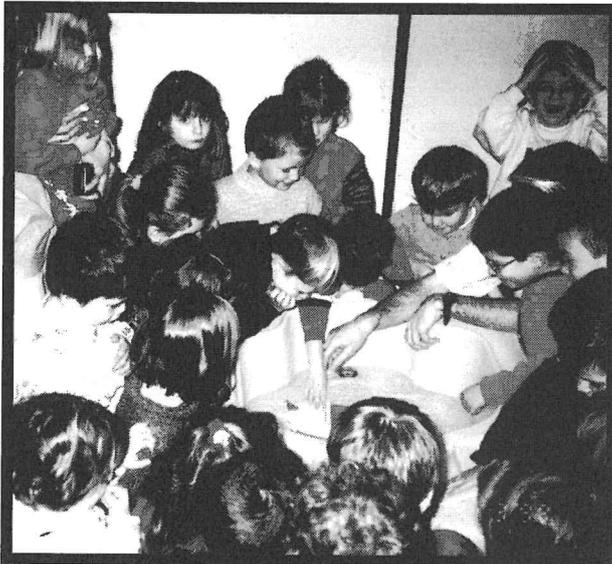
DECEMBRE

Au mois de Noël, le jardin est "bel et bien endormi, même si certains jardiniers trop zélés prétendent le contraire. L'hiver, quoi qu'on en dise, le jardinage est limité. Et s'il gèle, il n'y a rien à faire, il ne faut rien faire... Prenez aussi des catalogues horticoles, notez les plantes que vous aimez, documentez-vous sur les espèces qui vous passionnent, bref, profitez de ce mois creux pour parfaire vos connaissances. Si vous n'avez pas un très grand jardin, vous pouvez remettre à plus tard tous les travaux que nous vous conseillons. Vous avez jusqu'en mars pour planter et tailler...



**LES AMIS DE L'ECOLE
CHENEBIER ANIMATION
PRESENTENT**

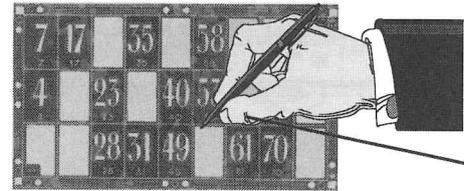
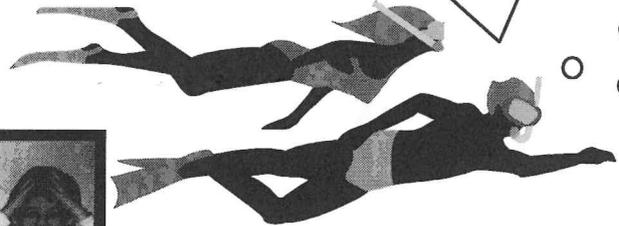
Musique : initiation et perfectionnement
Horaire : 17h à 19h 30
Le lundi hors vacances scolaires



Animation en maternelle avec le Pavillon des Sciences de Montbéliard

Piscine

Le jeudi hors vacances scolaires
Horaire : départ 17h 30 retour 19h 20
Responsable : R.NOWINSKI

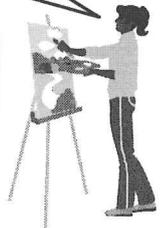


LOTO le 11 mars

**KERMESSE DES
ECOLES**
Le 24 juin



ARTS PLASTIQUE
Horaire : 16h00 à 18h00
De Janvier à Mars
Responsable : S.SALOMON





Gymnastique d'entretien
 Le mercredi hors vacances
 scolaires
 Horaire : 20h 30 à 22h 00
 Responsable : J. MULLER

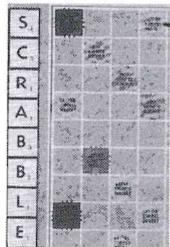
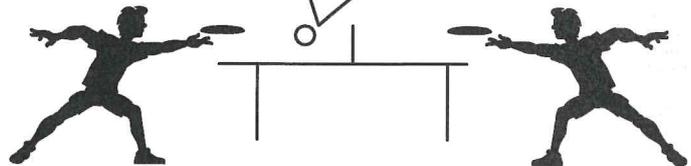
CINEMA : vendredi 1 fois tous les 15 jours
 Horaire : 20h30
 Responsables : J.L.MULLER
 B.SOMMIER
 P.GUENEAU
 V.FLORIN



COUTURE. Le Jeudi
 Horaire : 14h00 à 17h00
 Responsable : R.PIERRE

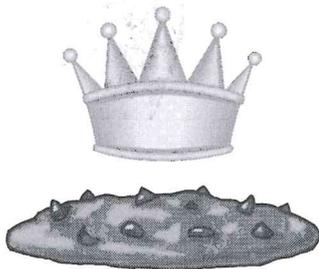
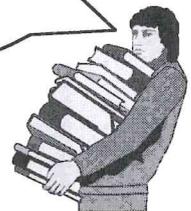


Ping Pong
 Le mardi hors vacances scolaires
 Horaire : 17h 00 à 20h00
 Responsable : C. BOHEME



Le 1^{er} mardi du mois
 Horaire : 20h30à...
 Responsable : M.GOUX

BIBLIOTHEQUE
 Le lundi de 16h30 à 17h15
 Le samedi de 11h30 à 12h30
 Responsables :M.BRESSIN
 C.DIDIER



LA GALETTE DES ROIS
 Le 23-janvier

VTT



Organisation d'une randonnée au mois de
 MAI à CHENEBIER
 Participation à des randonnées régionales.
 Responsable : R.DETOUX



« LE CLUB DE L'AGE D'OR »

Les aînés ruraux, qui sommes nous ?

- 11 000 inscrits en Haute-Saône,
- 800 000 en France,
- dans 10 200 Clubs.

Quels sont nos arts de vivre ?

L'amitié, la convivialité, le partage, la tolérance, nous sommes si divers mais si semblables, la démocratie.

Que demandons-nous ?

Etre citoyens à part entière, pas d'exclusion par l'âge.

Dès 50 ans les inscriptions sont possibles à tous moments sur simple demande pour une cotisation annuelle de 70 francs.

- | | |
|--|----------------|
| - Présidente Madame JARDON Jacqueline : | 03.84.27.32.86 |
| - Vice-Présidente Madame PITOISET Claudine : | 03.84.23.90.06 |
| - Trésorière Madame ROY Renée : | 03.84.23.91.09 |





SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CHENEBIER ET ENVIRONS

Réunissant les Anciens Combattants de Chenebier, Etobon, Chagey, Luze, Echavanne, Frahier, Errevet et Chalonvillars, notre section avec sa quarantaine de membres participe aux différentes activités de notre Commune ainsi qu'aux manifestations patriotiques, entre autre le 11 novembre, nous avons inauguré la nouvelle stèle - monument d'Errevet.

- Le 8 mai : Armistice de la Guerre 1939/1945
- Le 18 octobre : Libération de Chenebier
- Le 11 novembre : Armistice de la Guerre 1914/1918

Les Anciens Combattants vous rappellent ces dates importantes de notre Histoire, afin que vous pensiez à vous joindre à eux lors des commémorations, pour honorer la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour nous assurer notre Liberté d'aujourd'hui et se souvenir.

Un sortie friture et le repas dansant du 11 novembre permettent de se retrouver et de passer d'agréables moments.

Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous.

Le Président,
M. PEUGEOT Lucien



LES SAPEURS POMPIERS

information municipale 1999

9 MARS 2000.

Tous sur le même ton

Les interventions diverses réalisées à la suite de la tempête du 26 décembre 1999, m'obligent à revoir l'éditorial de cette année.

Tous les responsables politiques ont été unanimes pour reconnaître que les sapeurs-pompiers volontaires des petits corps communaux avaient réalisé un travail remarquable, surtout dans l'est de la France qui est la zone de grande " tradition de sapeurs-pompiers communaux ".

Beaucoup se sont déjà posé la question, que feront nous dans une telle situation si les CPI venaient à disparaître.

C.Q.F.D.

Le chef de corps.

Les interventions en 1999.

accidents	3
assèchement de cave	6
destruction de nids d'insectes	6
feu de cheminée	2
feu de cuisine	1
feu de récolte	1
inondation	1
intervention diverse	1
interventions tempête dec 99	36
TOTAL	57

Merci encore à ceux qui sont venus nous aider le 26 décembre lors de la tempête.

Pour vos demandes de secours.

Le 18 : Centre de traitement des alertes.

La Sirène d'alerte incendie, située sur le pignon ouest de l'ancienne MAIRIE PLACE DU TEMPLE.

Une demande verbale ou téléphonée à un pompier de proximité.



Radioscopie des interventions

En 1999 les destructions de nids d'insectes représentaient 84% du total annuel et seulement 8% EN 1999.

En 1999, l'effectif moyen engagé par intervention à été de 4 pompiers. (avec mini 2 et maxi 15).

La durée moyenne d'une intervention à été de 1H 23 mn. (317 H 40 mn au total).

Le kilométrage annuel moyen par véhicule à été de 104 Km. (soit 1,8 Km par intervention).

Et pourtant les pneus s'usent quand même !



Journée portes ouvertes

La journée portes ouvertes du cinquantenaire, se fera le jour de la Fête de la fleur.

L' exposition de souvenirs du corps se tiendra au local des pompiers et comprendra plusieurs thèmes:

- * Photos souvenir
- * casques anciens
- * uniformes et habillement
- * véhicules miniatures
- * dioramas
- * divers matériels d' intervention.

Un boit-debout sera ouvert à cette occasion, diverses boissons en canettes et boites seront disponibles ainsi que des sandwiches.

L' entrée sera gratuite bien évidemment, mais les pompiers étant solidaires par tradition, un tronc sera déposé au bénéfice de l' oeuvre des pupilles des sapeurs - pompiers victimes du devoir.

Passez donc nous rendre une petite visite soit en entrant ou et en sortant de la Fête de la fleur, nous aurons un grand plaisir à vous accueillir.

Les piliers de l' amicale.

Le recrutement en 1999.

Le recrutement à été mis en veilleuse en 1999 dans l' attente des nouveaux statuts des Sapeurs - Pompiers volontaires.

Ceux - ci ont été diffusés.

De nouvelles dispositions sont applicables en ce concerne principalement :

- * âge minimum d' engagement
- * nouvelles modalités de visite médicale lors de l' engagement.
- * nouvelles modalités de formation lors de l' engagement 
- * âge maximum identique pour tous
- * etc....

Si vous êtes intéressé (e) pour un engagement comme Sapeur - Pompier volontaire au C.P.I. de CHENEBIER ? prenez un rendez - vous avec l' adjudant Robert NOWINSKI.

Un soir de mai

En guise d' adieu aux armes.

Rien de grand ne peut être réalisé seul.
(reprise d' une citation)

*Je n' étais pas encore sapeur - pompier,
un soir de mai,
il y a quelques décennies,
devant une gerbe déposée par le Maire au
Monument aux Morts où il n' y avait pas foule,
j' ai réalisé que pour commander il ne suffisait
pas de convoquer et de diriger pour être suivi,
mais qu' il était nécessaire d' être motivé,
persévérant jusqu' à la ténacité, pour réaliser
avec un groupe, un idéal commun.*

*J' ai ce **soir de mai** accepté d' être proposé
comme chef des sapeurs - pompiers.*

*Je ne regrette rien, j' y ai même parfois pris
du plaisir, bon an, mal an, j' aurai malgré tout
réussi à motiver mes " troupes " pour réaliser leur
idéal, et je suis fier d' avoir contribué à leur réussite.*

*Frappé par un mal que l' on appellera;
La limite d' âge,
(c' est surtout vrais chez les pompiers.)
Je passe le témoins et en conclusion,
un soir de mai,
nous fêterons cela.*

*Du premier jusqu'au dernier engagé,
vous avez tous été formidables. merci à tous.*

Etienne GOUX



*Et pourtant la motivation c' est comme
les pneus cela s' use quand même !*



ENTENTE SPORTIVE HAUTE-LIZAINE

L'ESHL entre dans ce nouveau millénaire avec 180 membres. C'est désormais un club inter villages regroupant les communes de Frahier, Echavanne, Chenebier, Chagey, Luze, Etobon, et Echenans .

Cette entente fut une nécessité. Elle permet dorénavant à n'importe quel jeune de ces villages de pratiquer le football et ce, quel que soit leur âge, sous réserve des possibilités d'accueil.



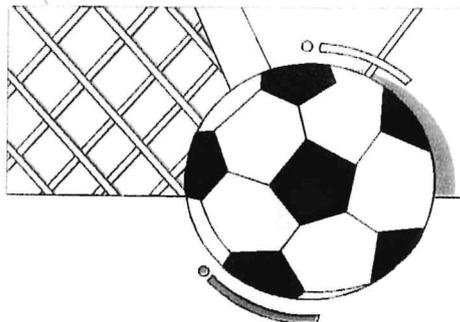
Dans la société actuelle, il est important de permettre l'accès à nos jeunes à toutes formes d'activités. Dans ce but, ce sont de nombreux bénévoles, dont 4 éducateurs diplômés, qui inculquent à tous ces licenciés la vie en collectivité, à savoir le respect d'autrui et du matériel mis à leur disposition.

Notre rôle s'étend donc bien au-delà de la formation purement sportive.

Cette année des travaux vont être exécutés au stade (parking, réparation de la main courante, aménagements espaces verts) soit par la commune, soit par le club.

Les objectifs des saisons sont : la montée pour l'équipe A et le meilleur classement possible pour l'équipe B.

Concernant les équipes de jeunes, tout marche très bien.



Côté installations, l'ESHL qui dispose de trois terrains (Chenebier, Chagey, Luze), a beaucoup de problèmes en hiver pour s'entraîner, les terrains en herbe étant impraticables. Le club recherche un endroit pour s'entraîner en cas de mauvais temps.

La seule petite ombre au tableau a disparu cette saison à savoir le manque d'arbitres. Toutefois si des personnes sont désireuses d'arbitrer elles peuvent contacter le club.



Le club tient à remercier tous les membres du conseil municipal qui se sont investis afin que la pratique du football soit rendue possible sur la commune de Chenebier.

Le club remercie également tous les habitants du village qui ont participé financièrement en achetant le calendrier de cette année 2000.

Agenda 2000

Repas dansant organisé le samedi 15 avril à la salle communale de Chenebier

Repas avec tournois PATRICK VARGA (chasseurs, pompiers, vétérans) au stade municipal
le 14 juillet 2000

Le comité

JUDO-CLUB CH

Notre club judo-club CH fort de 28 adhérents fait parti aujourd'hui de l'élite REGIONALE.

Nos judokas disciplinés par le code moral du judo progresse de semaine en semaine et font l'émerveillement de nos entraîneurs par les bons résultats obtenus et la satisfaction de bien faire, d'avoir écoutés leurs professeurs.



Une partie de l'effectif de CHENEBIER et CHAMPAGNEY

Nos entraîneurs :

- Monsieur BARLOGIS Jean-Louis
- Monsieur MAILLARD Guy
- Monsieur LAMBELIN Eric
- Monsieur THERY Xavier

Entraînement tous les mercredis de 17 H 45 à 19 H 30 à la Salle des Fêtes de CHENEBIER, **pour seulement 330 F l'année**. Les adhérents bénéficient non seulement des entraînements à CHENEBIER, mais aussi ceux de CHAMPAGNEY (mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi) et de PLANCHER-LES -MINES (le samedi) et depuis peu d'une salle de FITNESS au DOJO de CHAMPAGNEY.

Pour tous renseignements voir **les entraîneurs** ou téléphoner à Monsieur LAMBELIN Eric au : **03.84.23.27.66**.



Nos forêts après le 26 décembre 1999



VENT D'HIVER

La formidable tempête qui a balayé la France le 26 décembre dernier laissera d'importantes séquelles, entre autres, dans le patrimoine forestier national : 100 millions de mètres cubes de bois cassés ou renversés, dont plus de 40 millions dans les forêts de l'Etat et des communes (environ 1/3 de la surface boisée française).

La situation à Chenebier

Notre estimation au 1er janvier 2000 s'élevait à 7 000 m³ - sans doute plus de 3 000 arbres ! - et ce chiffre semble bien être un minimum.

Si l'ensemble de la forêt communale a été atteint, la zone sommitale du « Bois de Perchelle » hier fière sapinière, est aujourd'hui totalement sinistrée.

La première évaluation des dégâts réalisée, l'étape suivante nous a conduit à négocier le déblaiement du chemin d'accès à ce massif ; les travaux ont débuté le 10 janvier. C'est finalement près de 300 m³ qui ont été façonnés sur la seule emprise de ce chemin.

Dans le même temps, un inventaire de tous les arbres déracinés et déchiquetés a été entrepris à quelques parcelles près : celles où les tiges sont si intimement entrecroisées qu'elles rendent cette opération impossible.

Ce travail prendra du temps, car il devra être réalisé simultanément dans l'ensemble des 20 communes de notre circonscription : Toutes ont été peu ou prou touchées par le souffle dévastateur. De plus, certains secteurs sont si encombrés de troncs et de branches que la progression y est très difficile. Et n'oublions pas la neige qui pourrait rendre la marche et le repérage incertain.

Choix prioritaires et sécurité

Afin de tenter de limiter les pertes dues à l'effondrement des cours du bois qui s'annonce, nous nous efforçons de rechercher en priorité les arbres de qualité parmi les essences (= espèces) les plus fragiles (le hêtre est particulièrement délicat) pour les mettre en vente le plus rapidement possible : Tâche difficile là encore car le vent, dans son élan destructeur, n'a épargné aucune essence, et l'ensemble du territoire boisé devra donc être rapidement parcouru.

Plusieurs nouvelles dates ont été ajoutées au calendrier des ventes de bois ; l'exploitation des coupes vendues sur pied a été interrompue jusqu'à ce que l'essentiel du volume des chablis (1) soit résorbé.

D'autre part, nous diversifions nos modes de commercialisation pour valoriser au mieux nos produits accidentés ; Ventes à l'amiable dans les coupes en exploitation, ventes habituelles en « bloc », vente après exploitation et façonnage des billes ou ventes à l'unité de produit... Les concertations entre forestiers, élus et industriels du bois sont presque quotidiennes !

(1) Chablis : arbre déraciné ou cassé

L'urgence est dans la commercialisation puis dans l'exploitation du bois d'oeuvre et exceptionnellement, le traitement des branchages sera allégé et traité dans un deuxième temps.

Le cas des sapins n'a cependant pas été encore réglé à ce jour. Nous pensons conserver certaines catégories d'arbres déracinés (chênes) ou cassés debout pour ne pas engorger l'approvisionnement des unités de transformation.

Malheureusement, quelles que soient les décisions prises, le préjudice financier sera terriblement lourd.

Au cours de ces dangereux travaux, le souci de sécurité envers les bûcherons et autres professionnels du bois devra être permanent, car les risques d'accident sont très importants, ainsi que la presse nous le relate chaque jour.

Nous espérons qu'avec ces diverses mesures déjà choisies ou encore à venir, la grosse majorité de ces chablis sera exploitée d'ici à la fin de l'année, dans des conditions financières que nous osons encore croire acceptables.

Et après ?

Viendra alors le temps de prévoir la reconstitution des parcelles dévastées.

Au terme des exploitations, le point sera fait sur l'état des jeunes semis : Pas de problèmes dans les « Grands Bois », où les arbres renversés sont disséminés.

Il n'en sera pas de même sur la colline de Perchelle où, compte tenu du nombre d'arbres renversés, le recours à la plantation semble inévitable, après remise en place des souches actuellement dressées. Une surface d'au moins 22 ha apparaît concerné par ces travaux, pour lesquels l'aide de l'Etat sera sollicitée.

Enfin, lorsque tout ce volume de bois accidentel sera répertorié, le plan d'aménagement de la forêt sera révisé. Ce document fixe les grandes orientations de la forêt et programme les récoltes ligneuses pour les 20 prochaines années. J'aurai l'occasion de développer ce thème, je l'espère, dans un prochain bulletin municipal.

Pour terminer sur une petite lueur d'espoir, et, bien que la commune de CHENEBIER soit au niveau forestier -et de loin!- la plus touchée du Canton d'Héricourt, je considère que l'avenir de la forêt n'y est quant même pas trop lourdement affecté à moyen terme. Le volume terrassé représente environ 4 années de récolte de bois, et les dégâts se sont principalement produits dans des zones d'arbres mûrs, dont la régénération était en cours ou devait être entreprise dans les prochaines années.

Le travail sera long, coûteux, mais la forêt finira par reprendre sa place et son rôle.

Rappel :

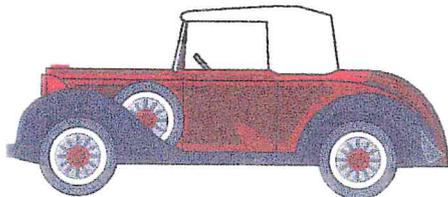
- L'accès en forêt est vivement déconseillé en raison des chutes de branches, des nombreux trous et débris de bois sur le sol, et d'arbres déstabilisés qui risquent encore de se renverser.
- Le travail d'exploitation forestière est toujours dangereux, mais il l'est encore davantage lors du façonnage des arbres renversés ou cassés. *Prière donc de laisser les bûcherons et débardeurs travailler en paix pour la sécurité de tous.*

CALENDRIER DES FETES 2000

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
08 janvier	Voeux du Maire	Municipalité
23 janvier	Galette des Rois	Chenebier Animation
19 février	Repas dansant	Association de chasse ACCA
04 mars	Loto	Les Amis de l'Ecole
18 mars	Repas dansant	Club de l'Age d'Or
22 avril	Repas dansant	Club du Foot ESHL
30 avril	Fête de la Fleur et du Jardin	Comité des Fêtes
13 mai	L'Ecole qui chante	Les Amis de l'Ecole
24 et 25 juin	Kermesse	Les Amis de l'Ecole
1er juillet	Repas paroissial	Association Cultuelle
05 août	Repas dansant	Sapeurs-Pompiers
23 et 24 septembre	Exposition culturelle	Club Photos
28 et 29 octobre	Soirée Cancoillote	Sapeurs-Pompiers
11 novembre	Repas dansant	Anciens Combattants
25 novembre	Marché de Noël	Les Amis de l'Ecole
02 décembre	Téléthon	AFM - Municipalité
10 décembre	Repas de fin d'année	CCAS

GARAGE ALBERSAMMER
2 GRANDE RUE
70 400 CHENEBIER

Tél: 03-84-23-94-16.



Mécanique, carrosserie toutes marques.

LES MOUTURES ARTISANALES
Gheerbrant

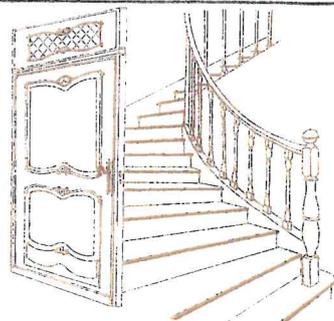
MOULINS DE FRAHIER-CHATEBIER
70400 FRAHIER

Tél. 84.27.33.28 - Fax 84.23.90.81

Menuiserie
CLAUDE BRESSIN

*Fabrication artisanale
personnalisée et sur mesures*

*Fenêtres bois - PVC - Portes - Volets
Escaliers - Parquets*



Artisan menuisier de père en fils depuis 1946

Rue des Combes - 70400 CHENEBIER - Tél. 84 27 30 23 - Fax 84 23 95 75



ZOOM

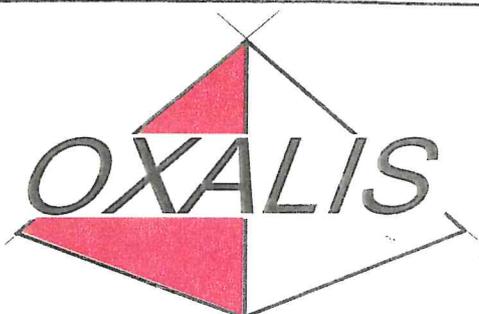
Transferts de photos sur tous supports

28, Avenue de Jean - Jaurès

70400 HERICOURT

Tél : 03.84.46.86.76 - Fax : 03.84.46.86.81

Votre interlocuteur :



MAITRISE D'OEUVRE
ENTREPRISE GÉNÉRALE

14, rue de la Revenu - 70400 CHENEBIER

Tél 03 84 27 34 58 - Fax 03 84 23 94 43

- ✦ Plantes fleuries
- ✦ Plantes à massif
- ✦ Plantes vertes
- ✦ Géraniums
- ✦ Plantes extérieures

Ets POTIEZ F.

Horticulteur gros et détail

70400 CHENEBIER

Tél. 84 27 30 43



**Association pour la Promotion Régionale
de l'Education, de la Culture et des techniques**

Siège social: 19 rue de la nouvelle 70.400 Chenebier

Site internet: www.aprec.asso.fr

Mets à disposition des familles un service de prêt de livres scolaires pour les élèves de toutes les classes y compris professionnelles de tous les lycées régionaux.

Et propose pour les élèves de la maternelle au supérieur un accompagnement scolaire par un service de prêt de CDROM éducatifs toutes matières et interactif sur internet y compris

l'environnement tel que sécurité, hygiène, code de la route.

Rue Louvière 70.400 Chenebier Tel. 03.84.23.98.50 fax. 03.84.23.95.36

